



## PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le **jeudi 12 février 2015 à 19h30** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Martin Bordeleau**, *Maire*  
**Jean-Pierre Picard**, *conseiller siège no 1*  
**Guy Laverdière**, *conseiller siège no 2*  
**Marie-Claude Thériault**, *conseillère siège no 3*  
**François Chevrier**, *conseiller siège no 4*  
**Manon Pagette**, *conseillère siège no 5*  
**Michel Venne**, *conseiller siège no 6*

***Les membres du conseil municipal, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation et conviennent de tenir la présente séance extraordinaire du conseil.***

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, Maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate la présence de tous les élus et déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### FINANCE

3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PORTANT SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES AINSI QUE SUR LE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE
4. AUGMENTATION TEMPORAIRE DE LA MARGE DE CRÉDIT

#### TRANSPORT

5. CAMION INTER-RÉPARATION

#### VIE COMMUNAUTAIRE

6. APPUI MOIS DE LA JONQUILLE

#### DIVERS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

### MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**038-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

**FINANCE**

3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PORTANT SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES AINSI QUE SUR LE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Monsieur le conseiller Michel Venne donne AVIS DE MOTION qu'il sera soumis pour adoption à une prochaine séance du conseil un règlement ayant pour effet d'abroger et remplacer les règlements 326-1999 et 424-2007 portant sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses ainsi que sur le contrôle et suivi budgétaire

4. AUGMENTATION TEMPORAIRE DE LA MARGE DE CRÉDIT

***Monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard, étant gestionnaire de la Caisse populaire du Nord de Lanaudière se retire de la table des délibérations.***

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**039-2015**

Les membres du conseil municipal ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE LA PAROISSE DE SAINT-CÔME demande à la Caisse populaire du Nord de Lanaudière une augmentation temporaire de 200 000\$ de notre marge de crédit pour une durée de deux (2) mois à compter d'aujourd'hui soit jusqu'au 15 avril 2015 tel montant de 200 000\$ sera remboursé au plus tard à cette date.

QUE Martin Bordeleau, maire ou Manon Pagette, mairesse suppléante et Alice Riopel, directrice générale soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette demande.

Adopté

**TRANSPORT**

5. CAMION INTER-RÉPARATION

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**040-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une dépense au montant de **15 000,00\$** soit effectuée pour la réparation de notre camion Inter et que la directrice générale soit par la présente autorisée à payer lesdites réparations auprès de la firme **Belcher inc.** de Québec, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire ENTRETIEN CAMION INTER (02 330 00 525).

Adopté

**CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE**

6. APPUI MOIS DE LA JONQUILLE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

- CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**041-2015**

EN CONSÉQUENCE et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la Paroisse de Saint-Côme DÉCRÈTE par la présente que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté

## DIVERS

### 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

### 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**042-2015**

Il est présentement 19h30 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Martin Bordeleau**  
Maire

---

**Alice Riopel**  
Directrice générale